

Réf: Dossier N° 136459

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PROXI SANTE »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET EN
FACE DE LA MAIRIE DE PORT-BOUET, Lot 31286, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 août 2022 , et enregistrés au CEPICI le 18 août 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PROXI SANTE »

Objet : FOURNITURE DE PRODUIT MEDICAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET EN
FACE DE LA MAIRIE DE PORT-BOUET, Lot 31286, Ilot 17

Dirigeant(s) : M DOUMBIA SIAKA LACINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07704 du 25/08/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38855/GTCA/RC/2022 du 25/08/2022

